

DÉCLARATION DES REVENUS PROFESSIONNELS DE L'ANNÉE 2017  
DES NON SALARIÉS AGRICOLES ET DES COTISANTS DE SOLIDARITÉ

## FEUILLE ANNEXE DE CALCUL

Cette feuille de calcul à compléter, est annexée à la déclaration de revenus professionnels de :

Numéro de Sécurité sociale

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Raison sociale de l'entreprise

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indiquez ci-dessous, la date de clôture de votre exercice comptable

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- Pour vous aider à compléter ce document, veuillez vous reporter à la notice explicative.
- Si vous avez une ou plusieurs activités dont l'une au moins est imposée au "réel" ou selon le régime de la "déclaration contrôlée" (BNC), vous devez compléter ce document pour celle(s) qui relève(nt) de ce(s) régime(s) d'imposition.

Les revenus perçus par les membres de votre famille n'ont pas à être mentionnés dans ce document.

### 1. Vos revenus professionnels sont imposés dans la catégorie des bénéfices agricoles "RÉELS"

Veuillez compléter le cadre ci-dessous. Vous trouverez les éléments demandés dans vos déclarations fiscales, dans les rubriques ci-dessous indiquées.

			RÉGIME DU BÉNÉFICE RÉEL SIMPLIFIÉ	RÉGIME DU BÉNÉFICE RÉEL NORMAL
1	Bénéfice imposable dans la catégorie des bénéfices agricoles	+	§ 5 du cadre B ligne g de l'imprimé n° 2139	§ 5 du cadre B ligne g de l'imprimé n° 2143
2	Déficit déclaré au titre de l'exercice	-	§ 5 du cadre B ligne h de l'imprimé n° 2139	§ 5 du cadre B ligne h de l'imprimé n° 2143
3	(ajouter) Amortissements des exercices antérieurs réputés différés du point de vue fiscal et imputés sur le résultat de l'exercice	+	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n° 2139 B	Montant inclus dans la ligne WZ de l'imprimé n° 2151
4	(ajouter) Part déduite fiscalement du revenu exceptionnel agricole faisant l'objet d'un étalement fiscal	+	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n° 2139 B	Montant inclus dans la ligne WZ de l'imprimé n° 2151
5	(déduire) Part réintégré fiscalement du revenu exceptionnel agricole faisant l'objet d'un étalement fiscal	-	Montant inclus dans la ligne FP de l'imprimé n° 2139 B	Montant inclus dans la ligne WO de l'imprimé n° 2151
6	(déduire) Indemnité versée en compensation de l'abattage total ou partiel de troupeaux	-	Comptabilité	Comptabilité
7	(ajouter) Valeur en stock et/ou en compte d'achats des animaux abattus	+	Comptabilité	Comptabilité
8	(ajouter) Montant de l'abattement JA ou abattement fiscal si vous êtes bénéficiaire de la DJA ou de prêts à moyen terme spéciaux	+	§3 du cadre B case e de l'imprimé n°2139	ligne XJ de l'imprimé n°2151
9	(déduire) Montant de la DJA (ou fraction de la DJA si option pour l'étalement)	-	Comptabilité	Comptabilité
10	(ajouter) Part déduite fiscalement des subventions d'équipement faisant l'objet d'un étalement fiscal	+	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n°2139 B	Montant inclus dans la ligne WZ de l'imprimé n°2151
11	(déduire) Part réintégré fiscalement des subventions d'équipement faisant l'objet d'un étalement fiscal	-	Montant inclus dans la ligne FP de l'imprimé n°2139 B	Montant inclus dans la ligne WO de l'imprimé n°2151
12	(ajouter) Abattements sur les bénéfices, déductions et exonérations	+	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n° 2139 B	Ligne A1 et montant inclus dans ligne WZ de l'imprimé n° 2151
13	(déduire) Fraction de la rémunération du conjoint (ou des conjoints en cas de société) réintégré dans le résultat fiscal de l'exercice	-	Montant inclus dans la ligne FM de l'imprimé n° 2139 B	Ligne WC de l'imprimé n° 2151
14	(ajouter) Montant de l'intéressement versé sur un Plan d'épargne salarial et déduit fiscalement	+	Comptabilité	Comptabilité
15	<b>TOTAL</b> REVENU NET PROFESSIONNEL	=	<b>À reporter dans le cadre B de la déclaration de revenus professionnels (en bénéfice ou déficit selon le cas) ou dans le cadre 3 (ligne 1) de cette feuille, le cas échéant.</b>	

